

*Le Président*

N° 5822 /PR



Papeete, le

16 AOUT 2010

à

Monsieur le Vice-Président de la Polynésie française
et
Mesdames et Messieurs les ministres

Objet : Recrutements au sein des services et établissements publics administratifs de la Polynésie française

Réf. : Lettre de cadrage n° 5269/PR du 26 juillet 2010

Mesdames et Messieurs les Ministres,

La lettre de cadrage citée en référence prévoit que 70 postes seront supprimés et 400 autres seront gelés en 2011 afin de réduire la part des dépenses de personnel dans le budget général du Pays.

Un groupe de travail doit ainsi se réunir au cours du mois de septembre afin d'arrêter la liste des postes concernés par ces mesures.

Afin de disposer d'informations précises et du volant de postes disponibles, je vous informe que ne pourront, pour l'heure, être acceptés que des recrutements ou des renouvellements de contrat sur poste budgétaire prenant fin le 31 décembre 2010. Ces dispositions ne seront pas applicables aux embauches des filières santé et socio-éducatives.

Selon les résultats de l'étude réalisée par le groupe de travail, des prolongations pourront éventuellement être envisagées.

De même, sauf situations très exceptionnelles, aucune nouvelle inscription sur liste d'aptitude ne sera validée.

Je vous invite à informer dès maintenant les chefs de services et directeurs d'établissements placés sous votre autorité de ces mesures.



Gaston TONG SANG